

Conseil Municipal du 17 Janvier 2019

Présents : Mr Milet, Mr de Vallavieille, Mme Gournay, Mr Leconte, Mme Rolland, Mme Plaisance, Mr Lesseline, Mr Martin, Mr Férey, Mr Jamet, Mr Vasche.

Absente : Mme Letourneur

Absent excusé : Mr Harel

Préambule :

- Monsieur le Maire présente de nouveau ses vœux à l'équipe municipale et remercie Mme Gournay et Mme Mériel pour la préparation de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée dans la convivialité le 12 janvier dernier.

1 Approbation compte rendu du conseil municipal

L'ensemble du conseil municipal approuve le dernier compte rendu du conseil municipal à l'unanimité.

2 Travaux mairie

- Mairie : suite à un dégât des eaux dans un bureau du rez de chaussée de la mairie, plusieurs entreprises ont été contactées pour l'établissement de devis. Pour obtenir une étanchéité maximale, il est nécessaire de faire des travaux de couverture ainsi que des travaux d'enduit sur un pignon. L'entreprise Pesnel établit un devis d'un montant de 2614€ HT pour la couverture, l'entreprise Quiedeville propose des travaux d'enduits à la chaux pour un montant de 5240€ HT et Monsieur Jouanne nous a adressé un devis de 4005.48€ HT pour les mêmes travaux d'enduits. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les devis Pesnel et Jouanne.
- MAM : la création de la maison d'assistantes maternelles ouvrant droit à l'obtention d'une subvention LEADER d'un montant de 32355.23€, il est nécessaire de prendre une délibération pour approuver le plan de financement. Monsieur le Maire détaille le financement de cette opération comme suit : Dépenses = 83671.75€ Recettes = Subvention du Département : 26215€, Leader : 32355.23€, CCAS : 20000€ et autofinancement : 5101.52€. Le conseil municipal vote à l'unanimité ce plan de financement.
- PLUI : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des études PLUi, les bureaux d'études Schneider et Ceresa sont mandatés par la communauté de communes pour organiser des journées intitulées « semaines communales » ayant pour objectifs de constituer un atlas cartographique et de prendre en compte les spécificités du territoire avec ses attentes, ses besoins et projets. La première réunion aura lieu le jeudi 14 février à partir de 8h45 au pôle de vie et Monsieur le Maire demande aux élus de venir assister à celle-ci.
- Lotissement la petite Gallie : Il est décidé de procéder rapidement aux travaux d'enrobé pour l'accès au lotissement ainsi que de réaliser un traçage au sol pour améliorer la sécurité routière. Monsieur Lesseline est mandaté pour la réalisation de ces travaux.
- Hangar rue Eisenhower : après un historique des démarches entreprises par la mairie pour avoir une idée plus précise du contenu des cuves situées dans ce hangar, le conseil municipal est informé que la société Total nous a recommandé l'entreprise Castres équipement pour obtenir un diagnostic précis et fiable. Monsieur le Maire propose donc d'accepter un devis d'intervention de 500€ pour l'établissement d'un rapport avec reportage photos qui permettra d'avancer sur ce dossier. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de confier cette mission à l'entreprise Castres équipement.

3 Musée

- Déplacement du personnel : le conseil municipal accepte à l'unanimité de rembourser les frais de déplacement (train, péage et repas selon barème) de Séverine Diaz, Flavie Poisson, et Véronique Baugin qui représenteront le musée au muséum connection (janvier), au Salon France et Rendez-vous en France à Marseille (mars), au MAP Pro à Paris (septembre) et au salon de Rouen et Rennes (octobre).
- Conformément à une décision précédente, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention à l'association retour des vétérans ainsi qu'à l'association de Tilly pour la venue des familles de Comanches et fixe le montant des subventions respectivement à 1200€ et 3000€.
- Suite à la pose de panneaux de signalisation touristiques pour le musée d'Utah, il est nécessaire de signer une convention avec le Département et de ce fait d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires. Le conseil municipal accepte cette convention et autorise le Maire à représenter la commune dans ce dossier.
- Présentation affiche 75^{ème} : Monsieur le Maire présente l'affiche réalisée par l'office de tourisme. Le conseil municipal fait remarquer le peu d'importance qui est donné à la barge et aux cérémonies.
- Devis musée : Monsieur le Maire fait état des différents devis présentés par la Directrice du Musée lors de la commission et il est décidé d'accepter : Le remplacement de la batterie de secours de l'alarme pour 861.38€, l'achat d'un ordinateur pour un montant de 1092€, la traduction en langue des signes des 10 panneaux d'entrées de séquence pour intégration dans Utah Inside pour 1852.80€, le nettoyage du hangar du B26 pour un montant de 1960€ HT.
- Bilan année 2018 : La fréquentation a augmenté de 8.2% pour atteindre 151626 visiteurs (dont 143491 entrées payantes). Il est constaté une augmentation de 23.3% des visiteurs américains.
- Monsieur le Maire présente au conseil deux projets mis en place par le Conseil Départemental : une entrée de ville qui est une structure métallique représentant le 75^e servant à identifier les territoires de mémoire et un studio éphémère offrant aux visiteurs la possibilité d'immortaliser leur passage. Une réunion aura lieu jeudi 24 pour étudier l'implantation de ces structures sur la commune.
- 75^{ème} anniversaire : le pré-programme est établi comme suit :

Dimanche 2 juin :

- Journée randonnée - 15 kms de randonnée avec arrêts commentés à Utah Beach et Sainte-Marie-du-Mont, sur inscription. Ouvert aux reconstitueurs et civils. Horaire de rendez-vous à définir.
- 19h à 23h : Tapis rouge WW2 Film Festival, au musée (contact WW2 Foundation)

Du lundi 3 au 10 juin :

- Rassemblement historique « **Utah Memory Field** »

L'**Utah Memory Field** est un rassemblement historique présentant de manière ludique et immersive l'armée d'hier et d'aujourd'hui. Les différentes expositions proposées permettent de porter un regard sur les événements qui se déroulèrent à Utah Beach le 6 juin 1944 et les jours qui suivirent.

A voir : Reconstitutions US, médicales, navales, USAF, civiles, résistants, ... Les armées françaises actuelles seront également présentes, permettant le parallèle entre hier et aujourd'hui.

➤ Animations : Tout au long de la semaine, des animations sont prévues dans le camp (scènes reconstituées, défilés de véhicules, baptêmes de véhicules historiques sur terrain accidenté, chanteuses, atelier coiffure, atelier mode et couture, alimentation, escape game ...)

- Utah Memory Tour : les 3, 4, 5 et 8, 9 juin (les dates sont susceptibles d'être modifiées), départ de l'Utah Memory Tour pour un parcours de 70 kms en véhicule historique. Départ de l'Utah Memory Field à 9h30. Passage par Saint-Martin-de-Varreville, la Batterie de Crisbeq, Carentan, le Camp Arizona, Catz, Sainte-Côme-du-Mont, Sainte-Marie-du-Mont. Retour à Utah Beach à 16h30.

Lundi 3 juin :

- 11h à 14h : Séance de dédicace des acteurs de la série Band of Brothers.
- 18h à 20h : Soirée questions/réponses avec les acteurs de la série Band of Brothers

Mercredi 5 juin :

- Evènement privé / 19h30 : office religieux à la chapelle de la Madeleine. Cette cérémonie privée, en présence d'un vétérán américain ayant débarqué à Utah Beach le 6 juin 1944, sera l'opportunité de raconter des faits peu connus qui se sont déroulés à proximité de cette chapelle, à savoir un acte de résistance précédent le débarquement, puis la création d'un hôpital de campagne et d'un cimetière à proximité de cette chapelle. Dépôt de bougies, Présence du chœur de la 82e airborne, pose d'une plaque commémorative pour l'acte de résistance.

Jeudi 6 juin :

- Cérémonies du 6 juin : en attente de confirmation par les services de l'Etat
 - o 9h00 : Cérémonie au monument Winters
 - o 9h45 : Cérémonie au monument franco-danois
 - o 10h30 : Cérémonie officielle à Utah Beach

Vendredi 7 juin :

- EFI : journée d'accueil avec 2000 à 3000 collégiens et lycéens américains.
- 19h30/23h : Concert sur l'esplanade du musée, Les Madeeson & Co. interpréteront des chansons françaises et américaines des années 40 et 50. Les spectateurs, qu'ils soient en tenue d'époque, militaire ou civile, sont invités à danser et swinger sur les musiques d'antan. Restauration et boissons sur place.

Lundi 10 juin :

- Matin : Cérémonie des Comanches

4 Aménagement ancienne poste

Monsieur le Maire informe le conseil que l'ancienne épicerie a trouvé repreneur et qu'après quelques travaux ce commerce devrait rouvrir.

Suite à une réunion avec Mr Kaci l'informant de la situation, le projet initial est revu et il est envisagé un commerce axé sur de la restauration « touristique ». Monsieur le Maire souhaite savoir si le conseil municipal accepterait un contrat de location – vente après la réalisation des travaux de gros œuvre à la charge de la commune et des travaux d'aménagement intérieur à la charge du preneur. Monsieur le Maire explique que l'architecte de Mr Kaci s'est rendu sur place et a fait un estimatif avec l'existant beaucoup moins élevé que l'étude précédente. Monsieur le Maire ajoute que les services d'Orange ont été contactés pour connaître les contraintes liées au petit local regroupant les câbles téléphoniques de la commune et il souhaite préciser qu'il n'est pas envisagé de rompre le contrat de location qui lie la commune au salon de coiffure. Le conseil municipal accepte que monsieur le Maire poursuive l'étude du dossier sous forme de location-vente.

5 Questions diverses

- Monsieur Jérémy DUBOIS a adressé un courrier à la mairie pour demander la mise à disposition d'un box dans la cour du haras pour du stockage de matériel le temps de réaliser quelques

travaux. Le conseil municipal accepte la location d'un box pour un montant de 183€ par an mais il sera préalablement vérifier la disponibilité ainsi que l'étanchéité des box.

- Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de remerciement de l'école du train et de la logistique opérationnelle de Bourges qui est venue à l'occasion d'une étude historique et qui a bénéficié des structures de la commune.
- Déclaration d'intention d'aliéner : 2 demandes sont parvenues en mairie, 1 pour le bien de Mme Coupey à Pouppeville et 1 pour le bien de Mme Flowers place de l'église. Le conseil municipal à l'unanimité renonce à son droit de substitution.
- Monsieur le Maire donne une lecture rapide d'un courrier de Monsieur Lecornu, Ministre chargé des collectivités territoriales encourageant les communes à organiser des réunions d'initiatives locales. Monsieur le Maire ajoute qu'il est proposé l'appui d'un animateur pour ce débat. Le conseil municipal ne s'oppose pas à cette organisation, et un contact sera pris avec les services de la Préfecture pour une éventuelle organisation fin février.
- Monsieur le Maire invite l'ensemble des conseillers à venir le samedi 16 février à 11 heures pour la remise du chèque de l'association de l'église à la commune.